

PENSIONS TTC (avec adhésion)

Droit d'accès aux installations

Comme tout cavalier du poney-club, le propriétaire d'un équidé doit s'acquitter d'un « droit d'accès » aux installations qui relève du taux de TVA de 5,50 %.

Contrat de pension

Le contrat de pension consiste à recevoir l'équidé dans les écuries, le nourrir, assurer l'entretien de sa litière : boxes paillés, curés 1 fois par jour, 2 distributions de foin par jour, 1 ration de grain (1 litre orge et avoine). Il comprend également, pour le cavalier, 1 reprise par mois. Le contrat de pension relève du taux de TVA de 20 %.

Pension mensuelle (taille - 1m 30)	
Paddock sans abri (ou pré)	145 €
Paddock avec abri	165 €
Paddock avec abri et box	185 €
Pension mensuelle (taille + 1m 30)	
Paddock sans abri (ou pré)	165 €
Paddock avec abri	190 €
Paddock avec abri et box	220 €
Prise en 1/2 pension d'un équidé	
Poney de compétition	90 €
Autres prestations proposées	
Tonte	40 €
Complément alimentaire (2 litres / jour)	15 €
Entraînement et préparation de l'équidé	
Formule 1 : 1 séance de monte + 1 séance de longe (ou travail à pied) / semaine	80 €
Formule 2 : 3 séances de monte + 2 séances de longe (ou travail à pied) / semaine	130 €
Travail de l'équidé (1 h)	20 €
Débourrage (hors pension)	
taille : - 1m 30	130 €
taille : + 1m 30	160 €

Poney - club & Élevage

de la Gardiole

Tarifs 2017 - 2018



PONEY CLUB DE FRANCE



**Lieu - dit « Le Fraine »
05000 La Bâtie - Vieille**

Tél : 06.76.20.89.25

<http://poneyclub-la-gardiole.com>

PRESTATIONS TTC (avec adhésion)

Suite à la révision des taux de TVA applicables à la filière équestre et conformément à la publication du 31 janvier 2014 au Bulletin Officiel des Impôts les tarifs TTC comprennent : un « droit d'accès » aux installations du poney-club (manège, carrière, écurie et équipements recensés) qui relève du taux de TVA de 5,50 % et une prestation d'enseignement qui relève du taux de TVA de 20 %.

Adhésion annuelle (TVA 20 %)		- de 18 ans	+ de 18 ans		
Elle donne droit à la carte de 10 leçons et aux tarifs préférentiels des stages et les autres activités					
1^{er} membre d'une famille		20 €	30 €		
2nd et 3^{ème} membre d'une famille		18 €	27 €		
Licence FFE (exonérée de TVA)					
Obligatoire pour le passage des galops et la compétition					
Forfait trimestriel	Shetland	Poney	Double poney Cheval		
Hors vacances scolaires (zone B) Cours collectif 1 h / semaine	de 3 à 8 ans	+ 8 à 12 ans	+ 12 ans / Adultes		
1^{er} trimestre (13 cours) du 13/09/2017 au 23/12/2017	117 €	143 €	175 €		
2nd trimestre (13 cours) du 09/01/2018 au 21/04/2018	117 €	143 €	175 €		
3^{ème} trimestre (8 cours) du 09/05/2018 au 30/06/2018	72 €	88 €	108 €		
Forfait trimestriel 2 heures / semaine : (tarif trimestriel - remise de 15 %) * 2					
Carte	Shetland	Poney	Double poney Cheval		
Cours collectif 1 heure					
10 cours	95 €	120 €	142 €		
Cours particulier (1 heure - maximum 2 cavaliers)					
1 cours : cavalier non propriétaire	18 €				
1 cours : propriétaire (ou ½ pensionnaire)	16 €				
Forfait 10 cours : cavalier non propriétaire	160 €				
Forfait 10 cours : propriétaire (ou ½ pensionnaire)	140 €				
Stage vacances scolaires					
du lundi au vendredi (10 – 12 h30 : 14 h30 – 17 h)					
Nombre (% remise)	1	2 (- 8 %)	3 (-10 %)	4 (- 12 %)	5 (-15%)
½ journée (matin ou après-midi)	24 €	44 €	65 €	84 €	102 €
Journée	40 €	74 €	108 €	141 €	170 €

PRESTATIONS TTC (sans adhésion)

Carte	Shetland	Poney	Double poney Cheval
Cours collectif 1 heure	de 3 à 8 ans	8 à 12 ans	+ 12 ans / Adultes
1 cours	11 €	14 €	16 €
3 cours	30 €	41 €	46 €
Cours particulier (1 heure - maximum 2 cavaliers)			
1 cours	24 €		
Stage vacances scolaires			
du lundi au vendredi (10 – 12 h30 : 14 h30 – 17 h)			
½ journée	27 €		
Journée	44 €		
Encadrement de loisirs			
Balade 1 h	17 €		
Balade 2 h	26 €		
Randonnées ½ journée	35 €		
Animations, activités de découverte et familiarisation avec l'environnement équestre			Shetland
Balade poney en mains (45 minutes)			8 €
Balade poney en mains (1 h)			10 €
Animations sur devis			
<ul style="list-style-type: none"> • pratique équestre pour certains publics (scolaires, personnes en voie d'insertion, handicapés) ; • organisation d'un goûter d'anniversaire autour du poney ; • activités de mieux-être qui s'adressent aux enfants (ou adultes) présentant des troubles du comportement ou des difficultés psychiques. 			

Les **forfaits** ou les **cartes** ont une validité **d'un trimestre** ; ils (elles) sont la propriété d'un seul adhérent et ne peuvent pas être cédé(e)s à une autre personne.

Les cours manqués pendant le trimestre peuvent être rattrapés dans la mesure des places disponibles **si et seulement si** l'annulation est faite au moins **24 h à l'avance** (rattrapage uniquement dans le trimestre).

Prévoir **30 mn avant** et **après** le cours pour les soins aux poneys

